www.saintmitrelesremparts.fr



Saint Mitre au rythme des Saisons



Numéro 36 - 2020

Le bulletin des Saint-Mitréens



Dossier Spécial:

Covid-19

Sommaire

3 / Organisation du second tour des Élections Municipales

6 / Retour en MMS Carnaval

7 / Photos de confinement

8 / Témoignages <u>de</u>

9 / Journée Citoyenne

10-11 / Covid-19 : les mesures

prises (pour les professionnels)

14 / Le point sur les

15 / Le point sur les

16 / Le point sur les masques

17 / Le point sur les manifestations / Conseils

20 / État Civil



Consultez nos pages Facebook : Ville de Saint Mitre les Remparts La Manare Bibliothèque Charles Rostaing

numéro juin 2020 www.saintmitrelesremparts.fr

Directrice de publication : Béatrice ALIPHAT Rédaction : Service Communication Crédits photos : Élus Municipaux, Saint Mitre Informations, Services Techniques et Communication, Jérôme Bousquet, associations de Saint Mitre, DR.

Réalisation : Service Communication Tirage : 3000 exemplaires Périodicité : au rythme des saisons Dépôt légal : 1^{er} semestre 2020 N° d'ISSN : 1636-1652 Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC. Impression : AlterEgo13, 192 Allée Georges Méliès



Un quotidien bouleversé

Je suis heureuse de vous présenter ce nouveau numéro de votre magazine municipal, qui sera cette fois-ci un peu spécial.

Comme vous le savez, la crise sanitaire que nous vivons est singulière de par les conséquences qu'elle engendre. Le confinement notamment, a été un moment difficile à vivre pour nous tous. Les gestes barrières qui doivent désormais faire partie de notre quotidien, les règles de distanciation... Autant de nouveautés auxquelles, pour le moment, il va falloir s'habituer.

En raison du confinement, votre SMS de Printemps n'a pas pu sortir, nous vous proposons donc votre SMS d'Été, avec, évidemment, un dossier consacré au Covid-19 et à ses conséquences sur la vie Saint-Mitréenne, et les mesures qui en ont découlées.

Vous trouverez ci-contre l'organisation prévue pour le second tour des élections municipales ; puis dans les pages qui suivent le retour en MMS de janvier à mars, et les photos du Carnaval 2020.

Vous pourrez y découvrir ensuite le dossier spécial, qui commence avec des témoignages de confinement, des photos, les festivités qui se sont déroulées de manière dématérialisées...

Puis les explications sur toutes les dispositions qui ont été prises face à la situation inédite que nous avons connue et que nous connaissons toujours, qu'elles soient générales, ou plus spécifiques.

Ainsi, vous pourrez découvrir tout le travail effectué, que ce soit par la

municipalité, ou par tous les professionnels qui ont été mobilisés durant cette crise.

Je à leur tiens renouveler mes sincères remerciements, ainsi qu'aux habitants, aux bénévoles, aux agents municipaux, aux professionnels de santé, aux pompiers, aux forces de sécurité, aux commerçants,... Bravo à tous pour votre mobilisation durant cette période si compliquée.



Madame le Maire Béatrice Aliphat distribuant des masques lors de la « reprise scolaire ».

Je vous laisse découvrir tout cela au fil des pages et vous souhaite un bel été, sans relâchement des gestes barrières, pour la sécurité et la santé de tous.

Béatrice ALIPHAT

Maire de Saint Mitre les Remparts Conseillère Métropolitaine Aix-Marseille-Provence et Membre du Bureau, déléguée à l'Industrie et aux Réseaux d'Énergie Conseillère Régionale Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Organisation du second tour des élections municipales du 28 juin

es élections municipales 2020 n'ont pas pu se dérouler dans des conditions normales en raison de la crise sanitaire.

Le second tour, à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, doit se tenir le dimanche 28 juin prochain, sauf avis contraire du Comité Scientifique et du Gouvernement.

Des consignes sanitaires devront évidemment être respectées.

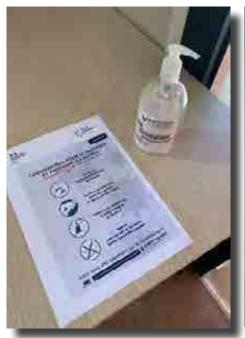
Dans l'attente du protocole sanitaire des services préfectoraux qui sera strictement mis en œuvre, la commune s'est organisée en fonction des pistes de réflexions énoncées par le Ministre de l'Intérieur lors de sa conférence de presse du 22 mai, à savoir :

- fourniture d'un masque chirurgical à chaque électeur
- fourniture d'un stylo aux électeurs n'en disposant pas à l'entrée des bureaux de vote
- fourniture d'un masque chirurgical et d'une visière aux membres des bureaux de vote
- fourniture d'un masque chirurgical et d'une visière aux électeurs participant au dépouillement

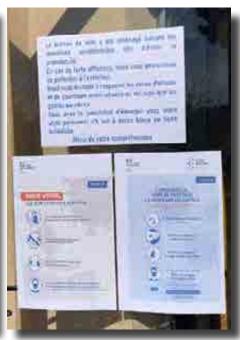
Tout comme au 1er tour, les bureaux de vote seront aménagés pour répondre au risque sanitaire, avec mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée et à la sortie, marquage au sol facilitant la distanciation physique, positionnement du matériel électoral évitant le contact.



Ainsi toutes les mesures seront prises afin d'assurer la sécurité des électeurs comme des membres des bureaux, pour que vous puissiez exercer votre droit de vote en toute sérénité.







En images, les dispositions prises durant le premier tour des élections municipales, qui seront reconduites pour le second le 28 juin prochain.

Retour en MMS



La Manare : 6 décembre « Un soir avec Montand »





La Manare : 14 décembre « Oratorio provençal : la Nativité »



Cette rétrospective concerne la période de début décembre à mi-mars, avec les photos qui auraient dû paraître dans le SMS de Printemps. Voici donc le retour en MMS des souvenirs d'événements d'avant confinement. Bon visionnage!







La Manare : du 6 janvier au 24 janvier Exposition « Prendre la mer pour regarder la terre » par l'ARPE-PACA



Mairie : 14 février Cérémonie de remise des livrets citoyens



Centre de secours : 25 février Mise en service des feux tricolores du centre de secours



La Manare : 6 mars Michel Boujenah « Ma vie encore plus rêvée »



La Manare : 30 janvier Spectacle scolaire « L'Île déboussolée »



La Bibliothèque : 3 mars Conférence « La sorcellerie en Provence » par Marc Suarez



ZAC des Étangs : 7 mars Marche pour l'égalité dans le cadre de la Journée Internationale des Droits de la Femme



La Manare : 7 février Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants



La Bibliothèque : 6 mars Vernissage de l'exposition « Le tatouage féminin » par Art'Corps



La Manare : 13 mars Concerto Soave « Les musiques de Nostradamus »



La Manare : 8 février Radio Babel Marseille « Vers des ailleurs »





Une nouvelle fois, le Carnaval a enchanté petits et grands lors du traditionnel défilé. C'est la compagnie Okap Samba qui l'a animé, accompagnée par l'École de Cirque Les Arlequins qui a proposé des démonstrations originales et talentueuses!

Pour revivre ou découvrir ces moments, un retour en images s'impose.



Photos de confinement

Durant le confinement, vous avez été nombreux à participer aux événements que nous avons dématérialisés, comme la Balade des Villageois ou le diaporama photos par exemple. Nous vous proposons ici un retour en images sur des photos prises pendant le confinement. Merci à tous pour votre participation!















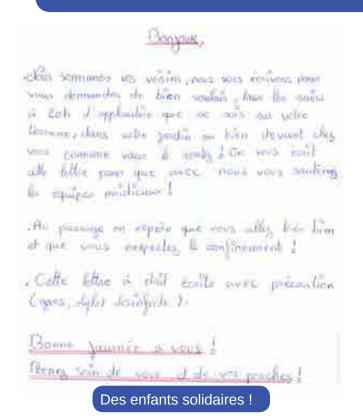






Témoignages de confinement

Afin de garder le souvenir du moment particulier que nous avons vécu, la ville de Saint Mitre les Remparts vous a proposé de collecter les témoignages de ce qui vous a marqué, ce qui vous a manqué, ce que vous avez inventé, comment vous vous êtes adaptés ... Voici un aperçu de vos envois!



Permant le ontinement en ceramique De la créativité...

« Se battre pour nos aînés touchés par le Coronavirus... Se battre jour après jour... Se dire que plus le combat est difficile plus la victoire est belle!

dans tout ça... traumatismes psychologiques, des traces physiques, des images à jamais dans ma mémoire et un regard nouveau sur la vie. »

Camille Colin Bosso

« C'est la fin d'une époque, il faut bien qu'on le dise,

Celle où l'on s'embrassait sans crainte de périr,

Qu'il semble déjà loin ce temps où faire la bise,

moment de plaisir.

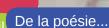
coupe du monde.

Nous montre l'avenir au travers d'une grille,

milieu de ces ombres,

Brille comme une étoile l'amour de la famille. »

Sébastien Simon



« <u>Le</u> temps file mais

une autre tournure.

J'ai comme

notre vie du futur ? »



Journée Citoyenne

Compte tenu de la situation sanitaire, la Journée Citoyenne programmée le 16 mai 2020 a été annulée dans sa forme habituelle, mais nous vous avons proposé une alternative à faire chez vous ou avec vos voisins dans le respect des gestes barrières. Ceci afin de permettre de faire vivre, autrement, cette journée pour qu'elle reste un moment fort de partage, malgré les circonstances. Les réalisations en images, et bravo à tous!





















Les mesures prises

La crise sanitaire et le confinement qui en a résulté ont obligé les collectivités à prendre des mesures, pour enrayer au maximum la contamination du Covid-19, tout en gardant la continuité du service public. Saint Mitre les Remparts n'y a pas fait exception. Retour sur les dispositions qui ont été prises.

Rappelez-vous, le lundi 16 mars 2020, l'allocution du Président de la République, attendue après les premières mesures concernant la fermeture des établissements scolaires prises la semaine précédente.

À 20h, la décision est sans appel, l'interdiction de déplacement en France, ou confinement, est officiel.

Une lourde organisation commence alors.

Une cellule de crise se crée en mairie, pour répondre au mieux aux besoins de la population, autant qu'à ceux des fonctionnaires. Télétravail, roulement entre les agents, nouvelles procédures et autres sont établis, tout en assurant la continuité du service public.

téléphonique d'ailleurs mis en place immédiatement, répondre à toutes interrogations des habitants.

L'importance de la communication

supports de diffusion l'information sont devenus entièrement dématérialisés du fait de la crise sanitaire.

Une page spéciale Covid-19 a ainsi été créée sur le site internet. avec des mises à jour a minima quotidiennes, pour être au plus près des actualités et des répercussions sur la vie des citoyens.

Des partages et liens avec cette page ont été réalisés via la page Facebook de la Ville, pour essayer de renseigner le maximum de personnes, ainsi que via des publications dans la presse.

Un listing des commerçants ouverts à Saint Mitre les Remparts a pu être établi, indiquant les modalités, les horaires d'ouverture adaptés, les



contacts... Ceci afin d'aider à la fois les habitants, et les professionnels.

Un document concernant la santé a également été créé, incluant les recommandations des professionnels,

toutes leurs coordonnées. modalités pour consulter. informations sur le drive Covid-19...

Des vidéos informatives ont été réalisées pour expliquer les grandes décisions prises par la municipalité, notamment sur la politique des masques, la réouverture des écoles,

Une revue de presse sur l'actualité locale concernant le Coronavirus a été élaborée quotidiennement, afin de de proposer une lecture calibrée des nouvelles.

Toutes cesactions de communication ont eu pour but d'être au plus proche des Saint-Mitréens lors de cette crise sanitaire exceptionnelle, de par son ampleur et ses répercussions.



durant la crise

Réseau intergénérationnel de solidarité

Dès le début du confinement, la municipalité a mis en place un réseau intergénérationnel de solidarité pour mettre en relation les personnes ayant besoin d'aide face à la situation et les personnes volontaires pour les aider à faire leurs courses notamment.

Environ 1200 personnes de plus de 68 ans ont été contactées :

- la plupart étaient autonomes ou entourées par leur famille.
- 11 personnes ont pu bénéficier du portage de repas à domicile - ce service a été assuré par le CIAS (sur critères d'attribution),
- 30 personnes ont été prises en charge pour les courses livrées à domicile - ce service a été assuré par des Saint-Mitréens volontaires.
- 150 personnes ont demandé à être rappelées régulièrement ce service a été assuré par la municipalité.

Durant toute la période de crise, les gestes de solidarité ont été nombreux et nous remercions tous les Saint-Mitréens qui ont aidé leurs voisins ou leurs aînés.

Réorganisation des services

La municipalité, durant cette période particulière, a dû s'adapter. Compte tenu des directives de l'État et afin de préserver la santé des agents et des habitants, les services municipaux ont donc été fermés le 17 mars à 12h, et réouvrent progressivement depuis le 18 mai.

Pendant le confinement, un service minimum a été maintenu, ce qui a permis entre autres d'accueillir les

enfants du personnel mobilisé pendant la crise, d'entretenir les rues du village et de ses abords, d'accueillir le public sur rendezvous pour l'établissement d'actes impérieux, de poursuivre les actions de la Police Municipale... la liste est non-exhaustive!

Autant d'activités qui sont vitales pour la vie communale.

Le marché : près de 300 personnes tous les mercredis matins

Si de prime abord les marchés hebdomadaires ont été interdits. ils ont finalement été reconnus comme indispensables pour certaines communes.

Ce qui a été le cas à Saint Mitre les Remparts. Dès possibilité de dérogation, une demande a été faite auprès du Préfet, qui l'a accordée au vu du dossier solide présenté par la commune.

Une organisation minutieuse, en coopération avec les forains, a été déployée pour permettre aux Saint-Mitréens de venir acheter leurs produits dans le respect des règles sanitaires.



Les stationnements

L'ensemble des stationnements à durée limitée ont été annulés pendant le confinement. Les Saint-Mitréens ont donc pu stationner sur ces places sans limitation de durée jusqu'au 1er

Les associations

Pour leur permettre de conserver une gestion saine et apaisée dans le cadre de la reprise de leurs activités, les subventions aux associations ont été attribuées par décision du Maire en vertu de la possibilité offerte par l'ordonnance du Conseil des ministres du 1er avril 2020.

Le lien avec les services externes

Certains services ne sont pas de la compétence de la Ville, mais de la Métropole.

C'est le cas par exemple des déchets ménagers, ou de la Régie des Eaux et Assainissement. La commune s'est donc fait le relais des informations transmises par le Pays de Martigues, et en faisant ponctuellement des rappels sur les règles en vigueur.

Concernant certains aspects de la vie pratique, la commune a obtenu de la Caisse d'Épargne le maintien du distributeur de billets rue Bellefont durant toute la période de confinement, puisque celui de La Poste n'était plus alimenté pendant quelques semaines.

Le fonctionnement du bureau de **poste** a d'ailleurs été un des points sur lesquels s'est battue la municipalité, en plaidant pour sa réouverture, ce qui a été le cas à partir du 21 avril, sur des horaires aménagés.

Merci à tous les citoyens, professionnels de santé, commerçants, agents forces municipaux, l'ordre et pompiers pour leur mobilisation durant cette crise!

Les mesures prises

La crise sanitaire et le confinement ont impacté de plein fouet le secteur économique. Pour informer et aider le tissu local, la commune s'est mobilisée.

Dès le début de cette crise si singulière. la municipalité s'est fait un devoir d'être présente pour les commerçants, et plus globalement pour tous les professionnels.

Une section leur a donc été directement consacrée dans la page spéciale d'informations sur le Covid-19.

Des mises à jour pluriquotidiennes sur toutes les aides proposées par le gouvernement ou autres publics étaient établissements partagées. De même que toutes les informations qui pouvaient être utiles pour tous les corps de métiers.

Toutes ces informations, en plus d'être mises en ligne sur le site et la page Facebook de la Ville, étaient également transmises par mail, et précisées à tous les professionnels par téléphone.



Un recensement de tous les professionnels ouverts durant la crise sanitaire a été établi, permettant de créer un document indiquant les modalités. les horaires d'ouverture

adaptés, les contacts... Ceci afin d'aider à la fois les professionnels et les habitants.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Aix Marseille Provence a proposé entre autres un outil de carte interactive pour permettre aux commerces ouverts en cette période de confinement de se faire connaître du public.

Pour aider les commerçants de Saint Mitre les Remparts, le service communication remplissait pour eux le questionnaire afin de les faire apparaître sur la carte.

Soulager les professionnels également passé par l'accueil de leurs enfants. La mairie a mobilisé les agents pour permettre au personnel qui travaillait de confier leurs enfants à l'école ou à la crèche.





pour les professionnels

L'après confinement

Cette crise a été difficile pour tout le monde, et la majorité des entreprises et commerçants a été impactée, pouvant en mettre certaines en difficultés. Aussi, au-delà des aides mises en place durant le confinement, des mesures ont d'ores et déjà été prises par la municipalité :

- Ladistribution d'un kit de protection de « dépannage » (masques et gel hydroalcoolique) à tous ceux qui avaient des difficultés à obtenir leur propre livraison rapidement.
- La gratuité de l'occupation du domaine public pour les commerces et bars pour l'année 2020.
- La gratuité des droits des places du marché hebdomadaire pendant six mois.
- La gratuité pour six mois de la redevance aux camions de pizzas.

Certaines mesures devront être entérinées lors du prochain conseil municipal:

- L'exonération de 50% du montant de la TLPE en 2020.
- Le report de l'encaissement des taxes de séjour à la fin de l'année.
- La participation à hauteur de 20 000€ au fonds Covid Résistance de la Région, via la plateforme locale Initiative Pays de Martigues, qui proposera des prêts à taux zéro aux petites structures de moins de 20 salariés.

Notre participation à fonds d'appuyer les demandes saint-mitréennes. Déjà 45 000€ ont été débloqués pour 5 entreprises, 15 permettant de sauvegarder emplois. D'autres dossiers toujours en cours d'instruction.

Merci à tous les commerces et entreprises qui ont pu rester ouverts et qui ont permis de maintenir des services de proximité indispensables à la vie des Saint-Mitréens! Et bonne reprise à tous ceux qui ont réouvert.



La zone de dépistage du Covid-19, installée au complexe sportif René Jauras.

Les professionnels de santé

À l'annonce du confinement, tout le corps médical de Saint Mitre s'est fédéré pour mettre tous les moyens humains et matériels possibles à la disposition des Saint-Mitréens.

La Mairie a été à leur disposition en leur assurant une aide logistique notamment pour les équipements de protection individuelle (masques, gel, lunettes, vêtements jetables...) et la mise à disposition de locaux ; audelà des accueils crèche, scolaire et périscolaire des enfants du personnel mobilisé.

Une zone a ainsi été aménagée au sportif complexe René Jauras pour permettre personnel médical de pratiquer les tests de dépistage dans les meilleures conditions sanitaires possibles, en type drive, sur rendez-vous.

Les tests ont été réalisés les pour

personnes présentant des symptômes Covid-19 importants.

À l'image du document réalisé sur les commercants et entreprises ouvertes durant le confinement, un fichier a été édité regroupant des informations données par, ou qui concernaient les professionnels de santé de Saint Mitre les Remparts, ainsi que leurs coordonnées.

Un grand merci à tous les professionnels de santé pour leur implication et leur dévouement face à cette crise sanitaire!



Madame le Maire Béatrice Aliphat, le lieutenant Antoine Lucchini, et des sapeurs-pompiers de Saint Mitre, qui ont fait partie du personnel

Le point sur les réouvertures : les services municipaux

Si les services n'ont pas tous été totalement fermés à l'annonce confinement, une nouvelle organisation a dû voir le jour.

Télétravail, roulement entre agents, nouvelles procédures et autres ont été établis, tout en assurant la continuité du service public.

Un accueil téléphonique a d'ailleurs été mis en place immédiatement, répondre à toutes interrogations des habitants.

À partir du 18 mai, les services ont repris progressivement, pour établir un accueil téléphonique, ainsi que physique sur rendez-vous.

Déconfinement

Depuis le 2 juin dernier, les services municipaux sont tous opérationnels, et disposent d'un protocole particulier applicable jusqu'à nouvel ordre, ceci afin de préserver la santé des agents municipaux comme celle des usagers.

L'état-civil-accueil mairie, le service urbanisme, le CCAS, la Police Municipale, le service scolairejeunesse, Saint Mitre Informations, les Services Techniques et l'Espace **Public Numérique sont accessibles** au public sur rendez-vous.

La Bibliothèque Municipale Charles Rostaing accueille du public sans rendez-vous dans la limite de 10 personnes. Le service drive est maintenu pour les adhérents qui le souhaitent.

L'École de Musique maintient les cours à distance.

La commune s'est organisée pour réouvrir le foyer-restaurant avec un accueil restreint pour respecter les règles sanitaires et de distanciation.

À l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, la commune a pris attache auprès des prestataires choisis pour les séjours-vacances de cet été afin



de savoir s'ils seront en mesure ou non de proposer les séjours choisis.

Le centre de loisirs réouvre ses

portes cet été avec des effectifs restreints et dans le respect des consignes sanitaires et de distanciation.

Lorsque vous vous rendez dans un service municipal, nous vous rappelons que vous devrez, par respect pour les agents communaux :

- Porter un masque ou une visière de protection.
- Vous désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à votre disposition dans le service.
- Respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières.

Nous comptons sur votre compréhension sur ces modes de fonctionnement des services municipaux qui permettent ainsi d'assurer la cont<u>inuité du</u> service public et préserver la santé de chacun, qu'il soit un usager ou un

Pour prendre rendez-vous auprès des services concernés, merci d'appeler ou d'adresser un mail aux coordonnées ci-dessous.

Service	Téléphone	mail
Accueil mairie/ état-civil	04.42.80.98.55	accueilmairie@saintmitrelesremparts.fr
urbanisme	04.42.80.98.41	urbanisme@saintmitrelesremparts.fr
Saint Mitre Information	04.42.49.18.93	smi@saintmitrelesremparts.fr
Maison Jeunesse et du Social	04.42.06.74.16	ccas@saintmitrelesremparts.fr
Scolaire Jeunesse	04.42.06.97.54	scolairejeunesse@saintmitrelesremparts.fr
Services techniques	04.42.44.03.45	servicestechniques@saintmitrelesremparts.fr
bibliothèque	04.42.49.15.11	bibliotheque@saintmitrelesremparts.fr
Crèche croque la vie	04.42.49.93.33	croquelavie@saintmitrelesremparts.fr
Crèche Pin'Prunelle	04.42.44.09.87	pinprunelle@saintmitrelesremparts.fr
Police municipale	04.42.49.91.72	policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Le point sur les réouvertures : les écoles et les crèches



Madame le Maire distribuant des masques aux enfants lors de la « reprise scolaire »

Les établissements scolaires ont été fermés juste avant l'annonce du confinement.

La municipalité a donc dû prendre des décisions pour s'adapter à la situation.

restauration La scolaire, garderie, les crèches municipales et le centre de loisirs n'ont pas été facturés pendant la période de fermeture.

La commune a constamment relayé via son site internet et sa page Facebook toutes informations utiles aux parents.

Lors de l'annonce de la réouverture des écoles et crèches, la date du 11 mai a été jugée trop rapide à Saint Mitre les Remparts pour la parfaite mise en place des protocoles sanitaires. Elle s'est donc effectuée à partir du 18 mai.

Les crèches

Durant la période de confinement. le personnel des crèches a réalisé des chroniques, envoyées aux familles, pour occuper et garder le contact avec les tout-petits.

Pour la réouverture les crèches, un

travail conjoint avec les directrices de crèches a permis de définir une organisation dont les règles sont très strictes. Ainsi les enfants de la section bébé ne peuvent pas être accueillis. Les effectifs sont réduits à des groupes de 5 enfants maximum. Les enfants sont accueillis pour la journée entière, et les repas sont fournis.

Les écoles

La commune a toujours été en contact direct et permanent avec les directeurs des écoles maternelles et élémentaires ainsi que les parents d'élèves.

enseignants ont assuré la continuité pédagogique et ont été en contact avec les familles.

Concernant les écoles, le protocole national a été décliné par les directrices et directeurs des 4 écoles de la commune d'assurer la sécurité des enfants et des personnels.

Le nombre d'enfants accueillis a augmenté progressivement la reprise du 18 mai et l'organisation s'est

adaptée au fur et à mesure pour améliorer le bien-être des enfants, sans déroger aux règles sanitaires.

Une relation de confiance est établie avec les familles qui surveillent la santé de leurs enfants (température...) et qui ne les amènent pas à l'école en cas de symptômes. Nous les en remercions et espérons que leurs angoisses légitimes sont levées.

Si un risque de contamination devenait élevé dans une école, la fermeture de celle-ci serait envisagée.

Concernant la constitution des groupes d'enfants accueillis, ils sont définis par l'Éducation Nationale et ces mêmes groupes sont maintenus sans mélange pendant les temps périscolaires.

Le service de restauration fonctionne avec des repas froids, livrés dans des sacs individuels pour que les enfants soient les seuls à toucher leurs aliments. Les tables et chaises sont désinfectées après chaque repas. Ces repas ont un coût supérieur au coût d'un repas standard, que la commune prend en charge les coûts des repas du 18 mai jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Tout a été mis en œuvre pour que la réouverture des établissements soit sécurisée.



Le point sur les masques

Afin de préparer le déconfinement, la Mairie de Saint Mitre les Remparts avait commandé dès début avril des masques lavables et réutilisables auprès de trois sociétés locales de Saint Mitre, Martigues et Fos-sur-Mer, à destination des habitants. Explications.

D'inutile, le masque est devenu miavril préconisé par le gouvernement, mais sans précision du type de masque, ni du moment où ils seraient disponibles.

Avant les décisions de l'État, et dès le début de la crise, la ville de Saint Mitre a agi tous les jours pour se procurer des masques :

- En priorité, dès la première semaine de confinement, la ville a récupéré la dotation d'équipements de protection (masques, gants, sur-blouses, gel, charlottes, sur-chaussures, sacs hydrosolubles...) pour la distribuer aux 25 personnels soignants de la commune grâce aux dons des industriels locaux et aux commandes de la ville.
- La ville a reçu une dotation de masques jetables du Conseil Départemental et de la Région pour le personnel municipal, les volontaires qui portaient les courses, et les soignants notamment du centre du dépistage.
- Enfin, la ville a commandé pour chaque habitant, des masques lavables et réutilisables auprès d'entreprises locales : L'Atelier Couture, Bydelfe et Le dé à coudre. Les couturières bénévoles et les associations saint-mitréennes ont également fabriqué des masques.

Ces masques, malgré la rupture de certains approvisionnements, ont pu



Les masques réutilisables ont été directement distribués dans les boîtes aux lettres des habitants

être livrés chez tous les Saint-Mitréens dans leurs boîtes aux lettres, avec un mode d'emploi spécifique.

Une vidéo de conseils pour mettre son masque correctement a également été réalisée en complément.



La vidéo réalisée à retrouver sur la chaîne Youtube.

Un grand merci d'ailleurs aux acteurs de cette vidéo : Nadine Marchand, couturière bénévole et membre active du Don du Sang et les Pompiers de Saint Mitre qui nous ont accueilli dans leur caserne.

Pour les enfants aussi

Les enfants de plus de 3 ans ont également eu le droit à leurs masques lors de la « reprise scolaire », ou bien sur demande s'ils n'y sont pas retournés.

Ils leur ont été remis avec un livret spécialement conçu pour eux, expliquant la marche à suivre, et rappelant les gestes barrières.



À noter, ces masques ne sont que des moyens de protections complémentaires.

Ils ne remplacent pas les gestes barrières, ils n'exonèrent pas de la nécessité de respecter la distanciation sociale.

Le point sur les manifestations

La crise du Covid-19 a eu, parmi ses conséguences, les annulations de manifestations.

La saison culturelle a ainsi dû être écourtée. Pour les personnes qui avaient déjà acheté des billets pour les spectacles, ils seront remboursés ou échangés, les modalités seront communiquées plus tard.

Certaines festivités ont pris place autrement. La traditionnelle Balade des Villageois du 1er mai par exemple, a fait place à une Balade Photographique participative, réalisée à partir de photos que vous nous avez envoyé prises de chez vous durant le confinement, ou prises avant le confinement.

Pour la Journée Citoyenne, elle s'est déroulée chez vous ou devant chez vous, au travers de petites actions réalisées dans le respect des consignes sanitaires.

Une séance vidéo à partir de diaporamas fournis par le club photos Marius a également été publiée à la place de la soirée du Week-End Photographique.

La tenue des événements de l'été, à l'heure à laquelle nous écrivons ces lignes, n'est toujours pas certaine.

Nous communiquerons sur sujets dès que les instructions du gouvernement auront été données, et qu'un protocole aura été établi.



Conseils Municipaux

Conseil du 16 décembre 2019

- 7 Vote du quart des crédits d'investissement exercice 2020
- > Vote des tarifs municipaux 2020
- 🗾 Demande de subvention à l'État dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- 7 Quota de places réservées pour les spectacles organisés à la Manare :
- 10 places gratuites réservées au protocole et aux citoyens investis
- 10 places gratuites réservées à la mise en jeu sur les médias locaux
- 10 places gratuites réservées aux membres de l'équipe de production du spectacle
- Signature du Contrat Enfance Jeunesse 2019-2022 avec la Caisse des Allocations Familiales des Bouches du Rhône
- Autorisations d'ouvertures dominicales pour l'année 2020
- 🗾 Signature d'un contrat d'accompagnement avec la Chambre de Commerce et d'Industrie métropolitaine Aix Marseille Provence
- 🗾 Signature de la Charte de soutien à l'activité économique de proximité avec la Chambre des métiers et de l'Artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur

Conseil du 27 janvier 2020

- Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale exercice 2020
- Attribution d'une subvention à l'association Football Club de Saint Mitre les Remparts exercice 2020

Les comptes-rendus complets sont consultables sur www.saintmitrelesremparts.fr et en Mairie.



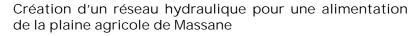
TRAVAUX

Création du parc nature Crémieux

Création d'un espace de loisirs sous les pins avec des jeux d'enfants en bois naturel, des bancs ainsi qu'une estrade pour les manifestations de plein air.

Le caractère naturel du site sera préservé, l'espace sera sécurisé par une clôture et sera protégé par une caméra de vidéosurveillance. Il est prévu la création de places de parking devant le site et la réfection de la voirie sur toute la rue Gaston Crémieux.

Le démarrage des travaux est prévu pour le 15 juin 2020.



Travaux réalisés par la Société du Canal de Provence, pour permettre l'alimentation en eau des terres agricoles de la plaine de Massane pour la remise en culture des terres agricoles délaissées et la relance d'une dynamique économique sur le territoire communal.

Le chantier a débuté le 25 mai 2020 pour une durée prévisionnelle de travaux de 12 mois. L'aménagement de la circulation sur la RD5 sera déployé jusqu'au 31 août 2020.





Durant le mois de juin, commenceront la création d'un réseau pluvial avec reprofilage de la voie Allée André Ampère, ainsi qu'une pose d'un caniveau et reprofilage de la voie rue Paul Eluard.

Les plages

Les plages ont réouvert avec des conditions particulières le 30 mai, soit un week-end avant la date nationale. Elles sont maintenant en accès libre depuis le 06 juin.

Néanmoins, les gestes barrières doivent prévaloir et être respectés, et les groupes ne doivent pas dépasser plus de 10 personnes, par respect des consignes sanitaires.

La surveillance de la plage de Massane reprend durant la période estivale, elle commence le 3 juillet, et se termine le 30 août.

Cette surveillance et l'accès libre ne doivent pas nous empêcher d'être responsables, prudents et attentifs, et ce pour notre sécurité et notre santé à tous.



Les Saint-Mitréens avant tout

Par respect des règles de communication vigueur pendant la période préélectorale qui a commencé le 1er septembre 2019, nous ne publions plus d'expression libre.

Merci de votre compréhension.

Béatrice Aliphat

Saint Mitre pour vous, avec vous

Expérience et compétence

Dans l'opposition, mais lucide, je tiens à m'exprimer sur le travail accompli par Mme le Maire.

Confinés, les habitants de St Mitre, se sont tournés en priorité vers la Mairie, qui a dû inventer au jour le jour une nouvelle façon de fonctionner et de protéger les plus vulnérables.

Elle s'est investie sans compter. Elle s'est consacrée exclusivement à ses concitoyens.

Il lui a fallu tout organiser pour faire face à la pandémie, au confinement et à ses conséquences pour les habitants.

Ses missions basculer et s'est retrouvée en première ligne de la lutte contre la pandémie, ses répercussions.

La mairie a pris toute une série de mesures, assurant la continuité des services publics...

Maintien du marché, par dérogation obtenue auprès du Préfet.

Les écoles communales mobilisées pour accueillir les enfants.

Un réseau de solidarité s'est mis en place.

La mairie s'est mobilisée en priorité pour repérer les personnes les plus fragiles.

Des couturières et l'Atelier Couture de la ville ont confectionné des masques selon les préconisations pour une efficacité soit maximale.

La solidarité s'est organisée,

Dans ce contexte, Mme le Maire vous avez fait preuve d'abnégation, de discernement et de courage malgré les contextes...

A titre personnel merci pour le travail accompli auprès de nos concitoyens.

Jean-Jacques Lucchini

Saint Mitre en vie!

Crise sanitaire et démocratique

Notre pays vient de traverser un épisode exceptionnel. Si nous avons constaté les carences logistiques nationales, la lucidité impose de reconnaître aussi les insuffisances municipales:

- Absence d'un Plan Communal de Sauvegarde (pourtant obligatoire depuis 15 ans !) qui aurait dû permettre de constituer préventivement un stock municipal de gel hydroalcoolique et masques FFP2;
- Décision ahurissante d'accueillir encore nos anciens le 16 mars pour déjeuner au sein du restaurant municipal alors que tous les restaurants étaient interdits en France depuis le 14 mars minuit (!);
- Le contexte aurait dû imposer l'unité. Malgré l'aide proposée dès les premiers jours, le maire a refusé notre participation à la cellule de crise municipale;
- Nous avons donc œuvré de notre côté. par exemple en recensant tous nos commerces ouverts : travail plagié 15 jours plus tard par la municipalité;
- Avec la reprise scolaire, le protocole municipal a choqué : avant que nous ne le dénoncions publiquement, les élèves déjeunaient d'un repas froid pris souvent à même le bitume des cours d'école : obligation pour certains élèves de rester assis dans des cercles étroits, contrairement à ce qui se passe dans bien d'autres communes.

Comment certains osent-ils parler d'une gestion locale exemplaire?

Vincent Goyet



Figurent sur les listes uniquement les personnes ayant accepté de paraître dans la presse (mariages et naissances)

Ils sont nés

SERRIER Océane Audrey née le 23 septembre 2019 à Vitrolles

CISMONDO Romane Chantal Cathy née le 16 octobre 2019 à Martigues

BONIN Morgan Max Jocelyn né le 29 octobre 2019 à Martigues

KWASNIEWSKI April née le 1er novembre 2019 à Martigues

OEHLER TRESSENS Élise Josiane Suzanne née le 10 novembre 2019 à Martigues

BARBEAU Evan Jean Serge né le 29 septembre 2019 à Martigues

LAGNEY Naëlya née le 14 décembre 2020 à Martigues

PIOT Adriel Julien né le 21 novembre 2019 à Martigues

RENAUD-BEZOT Milyan Enzo Stéphane né le 12 décembre 2019 à Martigues

BLENGINO RENAUD Clara Marie-Antoinette Sandrine née le 28 décembre 2019 à Martigues

BAILLON Hélios Philippe Pascal né le 26 janvier 2020 à Toulouse

DELMAS Jeanne née le 09 février 2020 à Martigues

SUSINI Amaury Gilbert Dominique né le 05 mars 2020 à Martigues

BALS FRANCES Elliott Jacques Pierre né le 19 mars 2020 à Vitrolles

Ils se sont dit oui

Emmanuelle LAGOZ et Sébastien Jean-Claude GRAULE le 16 novembre 2019

Caroline Anne Françoise GUERRA et Yvan PIAT le 23 novembre 2019

Josiane RIZET et Jean-Claude Henri DERACHE le 30 novembre 2019

Florence Françoise Christine FAVERJON et Philippe Henri Roger Gerard BOURCHET le 15 février 2020

Ils nous ont quittés

MICHAUD Jean Pierre décédé le 21 septembre 2019 à Martigues

GENDRON Jeannine Mathilde Augustine veuve GUINOT décédée le 04 novembre 2019 à Martigues

GIRARD Louis Félix Marie Alexis décédé le 09 novembre 2019 à Martigues

DELFAU Aurélie décédée le 13 novembre 2019 à Marseille 5ème

CHENÉ veuve BARRÉ Marie décédée le 17 novembre 2019 à Martigues

BARBEY épouse DELATTRE Marie-Christine décédée le 24 novembre 2019 à Marseille 5^{ème}

ERNENWEIN veuve SOLCOURT Fernande décédée le 04 décembre 2019 à Istres

COULET Jean décédé le 29 novembre 2019 à Martigues

CICERO André décédé le 20 décembre 2019 à Saint Mitre Les Remparts

TOMASI épouse CALLONICO Josette décédé le 26 décembre 2019 à Martigues

JAN Désiré décédé le 30 décembre 2019 à Saint Mitre les Remparts

BISSOL veuve LEDURE Suzanne décédée le 1^{er} janvier 2020 à Saint Mitre les Remparts

CLUZET Bernard décédé le 02 janvier 2020 à Saint Mitre les Remparts

SPYRIDONOS épouse LAROCHE Catherine décédée le 04 janvier 2020 à Saint Mitre les Remparts

PORTALIER Maurice décédé le 05 janvier 2020 à Martigues

CALLONICO Georges décédé le 25 janvier 2020 à Saint Mitre les Remparts

RADIVOJEVIC Alexandar décédé le 27 janvier 2020 à Martigues

MASSIMINO Jean décédé le 08 février 2020 à Aix-en-Provence

FERNANDEZ épouse MANSENARES Marie-José décédée le 19 février 2020 à Saint Mitre Les Remparts

SELVO Georges décédé le 27 février 2020 à Martigues

TYSMAN veuve BRYKS Genia décédée le 27 février 2020 à Saint Mitre Les Remparts

GOMEZ veuve HERNANDEZ Anna décédée le 03 mars 2020 à Martigues

WATRELOT Enzo décédé le 11 mars 2020 à Vitrolles

GALLARDO Diégo décédé le 26 mars 2020 à Istres

REY Georges décédé le 24 mars 2020 à Saint Mitre les Remparts

ANDRIEU Roger décédé le 08 mars 2020 à Martigues

GINETTI François décédé le 29 mars 2020 à Marseille 9^{ème}

TUFFILARO veuve TERPOLILLI Annunziata décédée le 28 mars 2020 à Saint Mitre les Remparts

PORTAL Albert décédé le 02 avril 2020 à Saint Mitre les Remparts

APPRILL Marlise épouse GIRARD décédée le 10 avril 2020 à Martigues

MARTINEZ Raymond décédé le 22 avril 2020 à Saint Mitre les Remparts

COURTAT Monique décédée le 11 mars 2020 à Martigues

GUINEBERT Caroll épouse GUENOT décédée le 15 avril 2020 à Marseille 9ème

VIDAL veuve ESPOSITO Paulette décédée le 04 mai 2020 à Saint Mitre les Remparts

CHIPOT Stéphane décédé le 15 mai 2020 à Marseille 15 mai

PHILIPOUSSI Michel décédé le 16 mai 2020 à Saint Mitre Les Remparts

GERARDI Louis décédé le 17 mai 2020 à Marseille 15^{ème}

SCHWEICKERT épouse MICHEL Liliane décédée le 22 mai 2020 à Marseille 15ème

MONTEIL Arlette Reine Marie veuve ESCODA décédée le 25 mai 2020 à Saint Mitre les Remparts

ANTHOUARD divorcée CRISTOFIS Jeanine décédée le 13 mai 2020 à Martigues